VIVRE SUR LE TERRITOIRE

Le magazine de votre Interco'



Monts d'Alban et Villefranchois

Communauté de Communes

N°18

SOMMAIRE **DE L'EDITION** DE SEPTEMBRE 2022

3 **L'EDITO** DU PRÉSIDENT

4 **AMENAGEMENT** DU TERRITOIRE
OPAH : témoignage
Projet Mobili'Terre
Instruction des autorisations d'urbanisme

6 **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE** ET ATTRACTIVITÉ
Instant des entrepreneurs
Refonte de la signalétique
Réouverture du Relais de la Vallée
Création du Snack Grignotte & Soda
Évolution de l'entreprise SAS Gannac

8 **SERVICES A LA** POPULATION
L'Espace de Vie Sociale change de nom
Agrandissement de la micro-crèche
Actions du Club Ados
Orientations du Contral Local de Santé
Création d'un tiers-lieu à Teillet
Inclusion numérique territoriale

11 **CULTURE** ET LOISIRS
Exposition d'artistes locaux
Vente de livres d'occasion
Programmation culturelle

12 **PATRIMOINE** ET TOURISME
Journées de l'archéologie à Miolles
Bilan de la saison touristique

13 **TRAVAUX, RESEAUX** DÉCHETS
Extension des consignes de tri
Le compostage

14 **BUDGET** 2022

Monts d'Alban et Villefranchois Communauté de Communes

Ce bulletin est édité par la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois
1 rue du Sénateur Boularan - 81250 Alban
Tél : 05 63 79 26 70

Dépôt légal : BNF à parution - ISSN 2269-1650. Tirage : 3523 ex.
Directeur de la publication : Jean-Luc Espitalier
Imprimerie : FabriTout

Photographies et images vectorielles : © CCMAV, PETR, Bouge ton Climat, Trifyl, Restaurant-de-France, Unis Cité, Quadria, Office du Tourisme Vallée du Tarn & Monts de l'Albigeois, D. Delpoux, Claude Rey

Couverture : Sortie découverte du Trait d'Union à Villeneuve-sur-Tarn le 11/08/22

Principale rédactrice : Anaïs Amaral

Imprimé sur papier PEFC avec des encres végétales.

PEFC

IMPRIM'VERT



L'EDITO

JEAN-LUC ESPITALIER, PRÉSIDENT.

Le mois de septembre marque la fin des vacances d'été et la rentrée pour les petits et les grands. Après un été chaud et mouvementé, le bilan touristique est globalement positif, la fin des restrictions sanitaires liées à la propagation de la covid-19 a permis aux manifestations estivales de reprendre leurs cours. En effet, les mois de juillet et août ont été rythmés par les concerts, marchés, fêtes de village et autres animations. Néanmoins, le climat auquel nous avons dû faire face a mis les agriculteurs, arboriculteurs et autres professionnels dans une situation délicate. La sécheresse a affecté les ressources du territoire et ses cultures, rendant les restrictions d'eau inévitables. Nous espérons que les mois à venir seront plus doux, permettant à la nature de reprendre ses marques dans un climat de saison.
Au-delà de la sécheresse, la situation économique de notre pays s'en est vu impactée. L'inflation a creusé l'écart des inégalités et il est devenu complexe pour certains d'entre nous d'arriver à subvenir à nos besoins. Cette évolution a également eu un impact majeur sur les finances de la Communauté de Communes, qui n'échappe pas à l'inflation, tant pour les tarifs du carburant que pour les travaux de construction.

Au niveau des actualités, comme nous l'évoquions dans le précédent bulletin, la Maison des Services fera prochainement l'objet d'un agrandissement. Ce bâtiment créé en 2018, avec pour objectif d'assurer la présence de services publics nécessaires à la vie des habitants sur le territoire, se voit dans la nécessité d'évoluer pour répondre à de nouveaux besoins.
A l'avenir, les agents de la communauté de communes occuperont toujours un étage du bâtiment et les nouveaux locaux seront dédiés à de nouveaux services. Ainsi, dans une logique de centralisation des services dans un seul et même lieu, la médiathèque d'Alban sera déplacée, libérant un espace conséquent au sein de l'école, et une salle multi-activités verra le jour. Elle sera mise à disposition du service petite enfance, des médiathèques et de tout autre usage compatible avec les lieux. Enfin, cette évolution permettra aux partenaires de la CCMAV de développer leurs services : permanence d'un conseiller aux décideurs locaux de la Direction Départementale des Finances Publiques, locaux supplémentaires pour le Service de Soins Infirmiers à Domicile, bureau à disposition des partenaires France Service... Ce projet d'extension, soutenu par les partenaires de la Communauté de Communes, permettra de répondre aux besoins du territoire en matière d'accès aux services sur le long terme.

Je conclurai cet édito en vous souhaitant à tous, habitants de la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois, une bonne rentrée et, bien évidemment, une bonne lecture pour cette 18ème édition du magazine de votre Interco' "Vivre sur le territoire".



OPAH

Témoignage de Carole et Frédéric

Le 7 juillet dernier, nous rencontrions Caroline et Frédéric, habitants du territoire de la CCMAV. Après avoir bénéficié du dispositif de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat proposé par la Communauté de Communes, ils nous avouent : "Nous n'aurions jamais pensé pouvoir bénéficier d'autant d'aides !"

RETOUR SUR LEUR PARCOURS

En 2015, ils sollicitent la Communauté de Communes pour élaborer une première demande. Ils bénéficient d'aides financières pour l'installation d'une chaudière à bois et l'isolation des combles et d'une pièce. Cette première intervention, dont les travaux se sont terminés en 2016, leur a permis de réaliser un gain énergétique de 38%.

En 2020, une nouvelle OPAH a été mise en place par la Communauté de Communes. Dans la continuité de leur projet de rénovation énergétique, ils ont renouvelé leur demande et ont pu être accompagnés par un animateur de l'OPAH, pour déterminer les travaux restant à faire. Grâce au dispositif, ils ont pu réaliser une isolation des murs par l'extérieur et un remplacement partiel des menuiseries extérieures. Ces travaux ont permis de réaliser un gain énergétique de près de 29%.

Satisfaits de la simplicité du dispositif, Caroline et Frédéric sont reconnaissants d'avoir pu en bénéficier. Ces travaux, qui ont permis de réaliser des économies d'énergies au sein de leur domicile en passant d'une étiquette énergétique E à D, ont été financés en grande partie par les dispositifs d'aides proposés par l'ANAH, la Région Occitanie et Action Logement.

Le projet Mobili'Terre, mené par les volontaires d'Unis Cité se poursuit grâce à la mise en place de diverses actions sur le territoire. Ayant pour objectif de sensibiliser les habitants des territoires ruraux aux enjeux de mobilités durables et de les accompagner dans la mobilisation de ces nouvelles pratiques, les volontaires se sont adressés à différents publics : jeunes, professionnels ou encore personnes âgées.





PROJET

Mobili'Terre

OPÉRATION DE SENSIBILISATION À LA ZA DU DOLMEN «SE DÉPLACER AUTREMENT POUR ALLER TRAVAILLER»

Le 20 mai dernier, les volontaires du projet Mobili'Terre sont intervenus auprès des salariés de la Zone Artisanale du Dolmen. Lors de la pause du déjeuner, ils ont proposé une animation visant à trouver des solutions pour réduire les trajets de chacun. Ainsi, les salariés présents ont pu échanger sur leurs besoins et leurs propositions de covoiturage afin de réduire les trajets à destination de leur lieu de travail.

LA NAVETTE DES VOLONTAIRES

Ces derniers mois, c'est une toute nouvelle expérimentation qui a été proposée aux habitants du territoire. Une navette gratuite, nommée "La navette des volontaires", a été mise à disposition des habitants souhaitant se rendre aux marchés de Réalmont et de Saint-Juéry. Ainsi, ce dispositif a permis de réunir les habitués du marché et d'attirer de nouveaux adeptes en un seul véhicule. Cette expérimentation, véritable vecteur de lien social, pourrait être étendue à d'autres marchés du territoire.



ATELIERS «FUTUR DÉSIRABLE»

Le 6 avril dernier, les volontaires ont proposé aux habitants des ateliers de réfiexion sur les mobilités de demain à travers des jeux de société spécifiques. Cette animation, qui a suscité l'émergence de nouvelles idées, s'est déroulée au sein des locaux de la médiathèque de Teillet.

OPÉRATION «PRENDS TON VÉLO !»

Les 27 et 28 avril derniers, les enfants des ALSH du Fraysse et de Bellegarde-Marsal ont pu participer à l'opération «Prends ton vélo !» organisée en collaboration avec les volontaires du projet Mobili'Terre.
Mercredi, la journée était rythmée par des animations de sensibilisation à la pratique du vélo, notamment à travers des activités théoriques et pratiques : jeux, quizz et parcours d'obstacles (code de la route, courtoisie...)
Lors de la grande balade à vélo prévue le jeudi, les apprentis cyclistes sont partis du Fraysse pour se rendre jusqu'à Alban avec une escale au lac, pour une pause pique-nique bien méritée. Au total, les jeunes sportifs ont parcouru une distance de près de 14 kilomètres.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DEVIENT LE SERVICE D'INSTRUCTION POUR LES AUTORISATIONS D'URBANISME

En 2021, la Préfecture du Tarn a annoncé aux communes du territoire son souhait de ne plus assurer la mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. Pour préparer la suite de ce service et mettre en place une organisation collective permettant d'assurer qualité et continuité du service d'instruction, le choix a été fait de mutualiser la mission d'instruction au niveau de la Communauté de Communes, par le biais de la mise à disposition d'un agent de la CCMAV et d'un partenariat avec la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Le travail préparatoire nécessaire à la mise en place de ce nouveau service instructeur a débuté fin 2021.

Auparavant, les demandes de permis de construire étaient déposées en mairie et envoyées à la Direction Départementale des Territoires pour instruction. Depuis le 1er septembre 2022, les demandes sont toujours à déposer en mairie mais sont par la suite instruites par la Communauté de Communes. La CCMAV devient donc le service d'instruction pour les autorisations d'urbanisme. Pour les habitants, rien ne change et la mairie reste le guichet unique d'entrée pour les demandes d'autorisations d'urbanisme.



POUR EN SAVOIR PLUS

Pour tout renseignement portant sur la préparation de votre demande d'autorisation d'urbanisme ou les modalités de dépôt, contactez votre mairie. Vous pouvez consulter le PLUi en ligne directement sur le site de la Communauté de communes dans la rubrique urbanisme :
https://www.montsalban-villefranchois.fr/urbanisme/PLUi/
Renseignements sur le PLUi : Célia GALIBERT - urbanisme@ccmav.fr - 05 63 79 26 70

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITÉ



EVENEMENT

Instant des entrepreneurs



La deuxième édition de « L'instant des Entrepreneurs » s'est tenue mardi 22 mars au Gaec Plo Del Mas à Paulinet. Cette réunion d'information à destination des professionnels du milieu agricole était axée sur la transmission d'exploitation. Henri Ferrié est intervenu pour aiguiller les personnes présentes sur les démarches à suivre. Cette réunion enrichissante a favorisé les échanges et a permis de répondre à certaines interrogations émises par les exploitants agricoles.

PROJET

Refonte de la signalétique économique et touristique

RENFORCER L'IDENTITÉ, L'ATTRACTIVITÉ ET LA QUALITÉ D'ACCUEIL DU TERRITOIRE

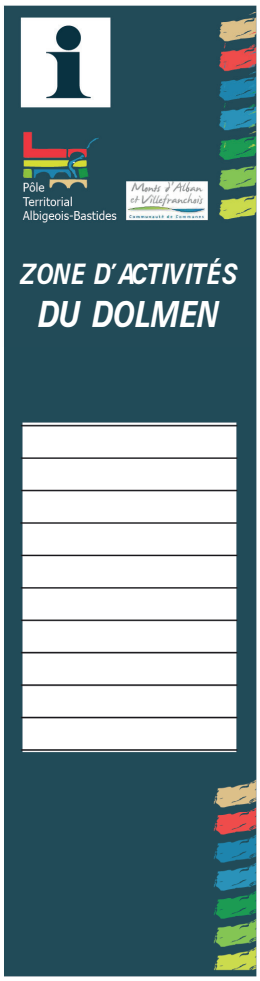
Les études sur la refonte de la signalétique économique et touristique ont été finalisées et un programme de déploiement des panneaux est prévu pour 2023. Il concernera les zones d'activités gérées par la Communauté de Communes, les Relais Information Services Urbains et Touristiques dans les bourg-centres (Alban, Teillet, Villefranche d'Albigeois) ainsi que la signalétique d'information locale dans les communes de Bellegarde-Marsal, Teillet et Villefranche d'Albigeois.

Pour rappel, ce projet avait été impulsée par le Pôle Territorial de l'Albigeois et des Bastides en 2018. Une étude préalable de signalétique économique et touristique avait alors été réalisée et avait mis l'accent sur plusieurs fragilités :

- → Une signalétique économique et touristique globalement vétuste, non lisible par l'usager en déplacement et non mise à jour.
- → Des zones d'activité peu ou pas signalées, engendrant des difficultés pour les transporteurs et une attente de signalisation de la part des entreprises qui y siègent.
- → Un manque d'harmonisation de la signalétique économique et touristique au sein de nouvelles communes.

Ce diagnostic avait souligné la nécessité de réaliser un travail sur la signalétique économique et touristique du territoire de la CCMAV. Plusieurs autres études ont complété ce diagnostic pour travailler sur le format des panneaux, les éléments à indiquer, les plans de signalisation...

Le déploiement de ces nouveaux panneaux permettra de renforcer l'identité, l'attractivité et la qualité d'accueil du territoire, de préserver la qualité paysagère, de participer à l'attractivité économique et de contribuer à l'amélioration de l'aménagement et de la sécurisation des zones d'activités gérées par la Communauté de Communes.





Réouverture du Relais de la Vallée

Caroline et Tommy se sont rencontrés à Paris il y a plusieurs années. Caroline travaillait dans une grande brasserie et Tommy dans les archives d'une bibliothèque. Après avoir parcouru le monde et vécu à Bordeaux, ils décident de retourner à Ambialet, village d'enfance de Tommy, et reprennent un bar-restaurant du village.

Depuis maintenant deux ans, le couple a fait de ce commerce un lieu de vie pour les habitants, accessible toute l'année. Après quelques travaux d'aménagement, et la mise en place d'un service à emporter durant la crise sanitaire, le Relais de la Vallée propose une cuisine traditionnelle raffinée, faite maison, à consommer sur place dans un cadre chaleureux.





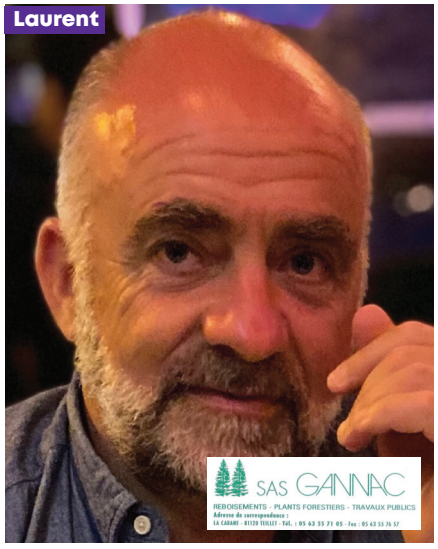
Création du Snack Grignotte & Soda

Jean-Claude et Virginie ont fait l'acquisition des locaux où logeait l'ancien centre des finances publiques d'Alban dans l'objectif d'y aménager un lieu de petite restauration. Depuis le mois de juillet, ils proposent aux Albanais une carte variée allant des salades, paninis, hot-dogs aux plats accompagnés de viandes grillées.

En cas de petit creux en milieu d'après-midi, vous pourrez déguster des gaufres, des crêpes, des glaces ou encore des granités. Futur lieu de détente privilégié, cet endroit permettra à ceux qui le souhaitent de se détendre sur une terrasse ou au coin d'un arbre.







Evolution de l'entreprise SAS Gannac

La SAS Gannac, créée en mai 2010, est une société familiale à taille humaine comptant 22 salariés et organisant son activité autour de 3 pôles : les travaux de reboisement, d'équipements divers forestiers et les travaux publics liés à l'environnement. Cette société, basée à Teillet, s'attache à des valeurs de proximité et de conseil aussi bien auprès de ses clients que de ses salariés.

Depuis quelques années, Laurent s'emploie à développer le pôle d'activité lié au reboisement : en moyenne 800 000 plants sont plantés chaque année par l'entreprise contre 300 000 lorsqu'il a repris la tête de l'entreprise en 2017. Dans la suite logique de cette croissance, une politique d'amélioration des conditions de travail des salariés a été mise en oeuvre. Cette évolution s'est suivie d'une montée en compétences, notamment avec l'investissement dans un parc matériel plus performant, et la mise en place d'un processus de formation des salariés. Des démarches de qualification/certification ont été engagées et une extension du bâtiment a vu le jour.

Reprise, création ou évolution : toutes ces entreprises font vivre le territoire de la Communauté de Communes à travers leur projet. Nous tenons à les remercier et à leur souhaiter de belles réussites !



ESPACE DE VIE SOCIALE

Nouvelle identité

L'EVS DEVIENT LE TRAIT D'UNION

L'Espace de Vie Sociale, qui propose chaque semaine de nombreuses activités à destination de tous les publics, a récemment, dans le cadre d'une concertation avec les habitants, changé de nom et de logo. L'Espace de Vie Sociale s'appelle aujourd'hui : "Trait d'Union".

Ce nouveau logo est composé de plusieurs éléments ayant chacun une signification spécifique pouvant être associée aux valeurs de l'espace de vie sociale. Le bleu et le vert inspirent l'optimisme et la croissance. Les deux personnages installés sur la barre de la lettre « T » évoquent le lien social, le « trait » au sens figuré. Nous tenons à remercier tous les habitants qui ont pris part à la construction de l'identité de l'espace de vie sociale.

Plusieurs ateliers continueront de vous être proposés sur diverses thématiques telles que l'écriture, la santé à tous les âges ou encore la réduction des déchets. Par ailleurs, le Trait d'Union accompagne les habitants pour l'élaboration d'un projet commun lié à la création d'un jardin partagé sur la commune d'Alban. Enfin, un nouvelle animation nommée «café mémoire» sera proposée pour permettre aux habitants de mettre en commun leurs connaissances sur l'histoire du patrimoine de notre territoire. Pour consulter le programme des animations, rendez-vous dans l'agenda du site internet de la Communauté de Communes.



PETITE ENFANCE

Extension de la micro-crèche de Villefranche d'Albigeois



NOUVELLE CAPACITÉ D'ACCUEIL POUR LA MICRO-CRÈCHE

Afin de répondre à une demande de garde de jeunes enfants de plus en plus importante sur le territoire, la Communauté de Communes a souhaité réaliser des travaux permettant de porter la capacité d'accueil de la micro-crèche de Villefranche d'Albigeois de 9 à 12 places. Le projet préparé par la CCMAV, en collaboration avec le service PMI du Département du Tarn, consistait à réaliser des travaux à l'intérieur du bâtiment existant. Les travaux ont débuté courant juin, mais la plus grande partie n'a pu débuter qu'à partir du 1er août, date de la fermeture de la structure.

Des travaux de démolition des cloisons et des plafonds ont permis d'agrandir le hall d'accueil et la salle d'activité principale. De nouveaux espaces ont également pu voir le jour tel qu'un bureau et une salle de motricité. Des travaux d'ouverture de murs ont été réalisés pour poser des châssis vitrés et de nouvelles portes intérieures. Enfin, certaines fenêtres donnant sur la cour ont été remplacées par des portes vitrées afin de permettre l'accès à l'espace extérieur.

Afin de limiter les coûts et d'assurer la réalisation des travaux durant la période estivale, la Communauté de Communes s'est appuyée sur ses agents du service technique. Cette équipe s'est particulièrement investie sur le projet, ce qui a permis de réaliser le chantier dans les délais impartis. La Communauté de Communes tient à les remercier et à les féliciter pour leur professionnalisme et leur très forte implication. Certains travaux de peinture, cloisons et menuiseries ont, quant à eux, été assurés par les entreprises Trujillo et Cabanel.

Dans le cadre de ce projet d'extension, un appel à idées a été lancé auprès des habitants et des familles afin de donner un nom à la structure. En accord avec les élus, la micro-crèche a donc été baptisée « Espace Les loulous ».

RÉALISATION DU CHANTIER LOISIRS JEUNES

JEUNESSE

Les premières actions du Club Ados



Après plus de deux ans de mise en sommeil, le Club Ados est de retour et a récemment réalisé un Chantier Loisirs Jeunes.
Ce dispositif permet à un groupe de jeunes adolescents issus du territoire de la Communauté de Communes de donner vie à un projet de loisirs en contrepartie d'une action d'utilité sociale, de nature citoyenne ou solidaire. L'objectif est de favoriser l'autonomie des jeunes en les responsabilisant. Dans ce cadre, les adolescents du Club Ados ont réalisé une fresque à la mémoire de l'histoire architecturale du village de Saint-Jean-de-Jeannes sur la Commune de Paulinet.
L'inauguration s'est tenue le vendredi 24 juin à l'ancienne école de Saint-Jean-de-Jeannes, en présence des partenaires, des habitants et des élus.
Afin de financer les projets d'activités du Club, les adolescents organisent des actions d'autofinancement. En juin dernier, ils ont par exemple proposé une activité de lavage de voitures avec des produits écologiques en contrepartie d'une participation libre des habitants. Lors de cet événement les adolescents ont procédé au nettoyage de dix voitures et ont pu récolter près de 200 euros à destination du Club Ados. Nous remercions toutes les personnes ayant soutenu l'action des jeunes sur le territoire lors de cette journée.

SANTE

Contrat Local de Santé



DÉFINITION DES GRANDES ORIENTATIONS DU CLS

La Communauté de communes des Monts d'Alban et du Villefranchois a engagé l'élaboration d'un Contrat Local de Santé (CLS) en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé. Ce contrat vise à coordonner et impulser des actions favorables à la santé des habitants.

Afin de mieux identifier les besoins, de prioriser les enjeux relevés par les professionnels de santé, les habitants et les élus du territoire en matière de santé, un diagnostic de santé a été réalisé.

Dans ce cadre, un questionnaire a été diffusé dans les établissements de santé, pharmacies, médiathèques ainsi que via les canaux numériques de la Communauté de Communes : au total, près de 140 questionnaires ont été récoltés.

Le 5 juillet dernier, le premier Comité de Pilotage (COPIL) réunissait les représentants du Département, de l'ARS, de l'Assurance Maladie, de la Préfecture du Tarn. Cette rencontre a permis de définir les trois grandes orientations du Contrat Local de Santé à l'issue des enquêtes.

Des groupes techniques se réunissent actuellement afin de définir les actions à précises à mener autour des trois enjeux retenus :

- L'accès aux soins
- La prévention/promotion de la santé
- La santé mentale

Le prochain COPIL du Contrat Local de Santé se tiendra à la fin du mois d'octobre et permettra de mettre en lumière les actions proposées.



UN LIEU FACTEUR D'INNOVATION ET D'ATTRACTIVITÉ POUR LE TERRITOIRE

Dans le cadre de l'aménagement du Relais intercommunal de services à Teillet, la Communauté de Communes réalise un tiers-lieu à l'arrière du bâtiment sur une surface de 86,50m².

Ce tiers-lieu hybride proposera à la fois un lieu de liaison sociale avec des activités culturelles et de loisirs à l'attention de la population locale, un espace dédié aux démarches administratives et un espace de travail partagé multifonctionnel.

Un bureau individuel permettra d'organiser des rendez-vous et des permanences, une salle multifonctionnelle sera mise à disposition pour les réunions, les événements et aura également vocation a être un espace de travail partagé. Enfin, un espace sera dédié à la convivialité (repas).

Ce lieu, ayant pour objectif de proposer des services au plus proche du territoire, regroupera en un seul endroit des pratiques et usages liés à la transmission de savoirs, au télétravail, au lien social et au développement culturel.

Les travaux ont débuté au mois de mai et se termineront aux alentours de novembre 2022.

LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Dans une démarche d'inclusion numérique, la Communauté de Communes encourage la formation aux nouvelles technologies et met en place les moyens nécessaires pour vous accompagner.

Ouvertes à tous et gratuites, de nombreuses actions sont organisées par des conseillers numériques dans la lutte contre la fracture numérique que la dématérialisation implique.

Que vous soyez débutant ou confirmé, vous pourrez participer à des parcours numériques ou à des ateliers ponctuels en fonction de vos besoins. En individuel, en groupe et même à domicile, ces actions sont proposées dans différentes communes du territoire.

Découvrez l'ensemble de la programmation numérique pour les mois d'octobre, novembre et décembre dans le dépliant inséré dans le présent Bulletin Intercommunal.





Tout l'agenda de votre territoire directement dans votre boite e-mail !

Envie de vous tenir informé(e) des actualités de votre territoire ?
Découvrez la lettre bi-mensuelle.

Afin de répondre au mieux à vos attentes en matière d'accès à l'information, votre Communauté de Communes vous propose un outil complet vous permettant de consulter en un clic toutes les manifestations du territoire organisées sur les deux prochaines semaines ! Pour vous abonner à la lettre bi-mensuelle, rendez-vous dans la rubrique agenda du site internet et renseignez votre adresse e-mail dans le champ en haut de page.



MEDIATHEQUES

Retour de l'exposition d'artistes locaux

DÉCOUVERTE DES ARTISTES DU TERRITOIRE

Après deux ans de pause, l'année 2022 marque le retour de l'exposition annuelle des artistes locaux à la médiathèque Jean Jaurès. Ainsi, du 15 juin au 30 juillet, la 6ème édition de l'exposition d'artistes locaux s'est tenue à Villefranche d'Albigeois. Les visiteurs ont pu rencontrer une trentaine d'artistes du territoire et découvrir leurs oeuvres toutes aussi variées les unes que les autres : peintures, sculptures, photos, arts créatifs...



MEDIATHEQUES

Vente de livres d'occasion

GRANDE VENTE DE LIVRES D'OCCASION

Samedi 9 juillet marquait le lancement de la grande vente de livres organisée par le réseau des médiathèques de la Communauté de Communes. Cette première journée fut un succès, avec un nombre de livres vendus s'élevant à plus de 1000 exemplaires.

La vente s'est terminée le 30 juillet et a permis aux habitants de faire des bonnes affaires et au réseau des médiathèques de pouvoir proposer des nouveautés au public grâce aux ventes réalisées.

PROGRAMMATION CULTURELLE

Médiathèques :

· Exposition Club Photos de la MJC des Monts d'Alban - du 1er au 28 octobre à la salle d'exposition de la médiathèque Jean Jaurès

· Mois du film documentaire : Projection « Broncan, le dernier des mohicans» - mardi 8 novembre à 20h à la salle Rachel Biau à Alban

· CinéKids :
Mercredi 26 octobre à 15h à Alban
Mercredi 2 novembre à 15h à Villefranche d'Albigeois



· Exposition sur le Moyen-Age : «le Tarn toute une histoire» - Décembre à la salle d'exposition de la médiathèque Jean Jaurès

· Accueil de Claude Rey, auteur Tarnais de deux polars le 3 décembre à 15h30 à la médiathèque Jean Jaurès

· Escape game interactif «Lux in tenebris» - décembre 2022 et janvier 2023 sur l'ensemble du réseau des médiathèques

· Atelier d'écriture en partenariat avec le Trait d'Union tous les mardis soir à 18h à partir du mois d'octobre.

Chapelle de Massals :

· Scène ouverte le 05/11

· Quartz experience le 20/11

· Chorale Chopska le 11/12





JOURNÉES EUROPÉENNES DE L'ARCHÉOLOGIE À MIOLLES

Le 21 juin dernier s'est tenue l'inauguration de la route des statues menhirs d'Occitanie à Murat-sur-Vèbre. Partie prenante dans ce projet, la commune de Miolles a organisé les 17 et 18 juin derniers un événement. Le vendredi 17 juin, une conférence s'est tenue sur le thème « L'aube de la statuaire en Méditerranée et en Europe : stèles anthropomorphes néolithiques du sud-est de la France ». Elle était animée par Jules Masson-Mouray, docteur en Préhistoire. L'après-midi du samedi était ponctuée d'activités à destination du jeune public. Ainsi, il était possible de partir à la découverte des statues menhirs situées à Miolles, de s'initier à l'art de la fouille archéologique et de fabriquer sa propre statue-menhir en argile.







DEUX ANS APRÈS LE PREMIER CONFINEMENT LIÉ À LA PANDÉMIE DE LA COVID-19, LE TOURISME A REPRIS SON RYTHME HABITUEL.

Le Tarn a conservé sa place de 9ème département de la région Occitanie en termes de nuitées, il comptabilise près de 6,6 millions de nuitées touristiques en 2021. Le secteur couvert par l'office du Tourisme Vallée du Tarn & Monts de l'Albigeois pèse 9% des nuitées totales du Tarn. Entre 2020 et 2021 la saison estivale s'avère être similaire avec une affluence importante tant au niveau des séjours que des excursions.

SAISON 2021

Freinée par le pass sanitaire et par un mois de juillet pluvieux, les activités de pleine nature ont connu une baisse significative cette année-là. Néanmoins, le retour du soleil au mois d'août s'est avéré positif avec une population touristique locale et française très présente, compensant la perte de clientèle étrangère.

SAISON 2022

L'été 2022 marque le retour de la clientèle étrangère notamment lié à la fin des restrictions sanitaires. Les températures caniculaires qui ont touché le territoire ont freiné la reprise des activités de pleine nature, habituellement appréciées par les touristes. Néanmoins, la région Occitanie reste la première destination française et conserve sa place dans le top 5 du classement européen.



DECHETS

Extension des consignes de tri

EN 2023, IL SERA POSSIBLE DE TRIER TOUS VOS DÉCHETS !

Dans le bulletin intercommunal du mois d'avril nous vous informions de l'urgence à réduire la quantité d'ordures ménagères qui a augmenté de 48.7 tonnes entre 2020 et 2021 (1340 à 1388t). Afin de permettre cette diminution, de nouvelles consignes de tri seront appliquées dès le 1er janvier 2023. Ce changement se traduira notamment par une simplification des consignes.

100% des emballages et papiers, bien vidés, pourront être triés dans le bac jaune. Rendez-vous donc le 1er janvier 2023 pour de nouvelles consignes de tri !

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) se tiendra du 19 au 27 novembre 2022. En collaboration avec le Trait d'Union, une après-midi autour de ce thème sera organisée le 26 novembre de 14h à 18h à la salle polyvalente du Fraysse. Au programme de cet événement : vide-dressing, stands de coûture et de sensibilisation à la réduction des déchets et à l'existence d'alternatives aux produits chimiques. Les centres de loisirs exposeront leurs oeuvres en lien avec le thème et une auberge espagnole sera organisée entre les participants.

Contact et inscriptions (avant le 24/11) : accueil@ccmav.fr



Au 1er janvier 2023, il sera désormais possible de trier absolument tous les emballages et les papiers. Plus d'excuses donc pour ne pas trier ! Pour vous accompagner dans votre démarche, voici quelques exemples de déchets que vous pourrez désormais trier :

- les flacons, bouteilles et bidons en plastique
- les pots et tubes
- les sacs, sachets et films
- les cartons et les briques alimentaires (boîte à oeufs, boîte à pizza, brique de lait/jus...)
- les papiers (journaux, courrier...)
- les boîtes et barquettes
- les emballages métalliques (canettes, conserves, tube de chantilly...)
- les petits emballages métalliques (capsules, dosette à café, emballage vide de comprimés...)



DECHETS

Le compostage

ET SI VOUS VOUS INITIEZ À L'ART DU COMPOSTAGE ?

Le tri ne vous effraie pas et vous avez l'habitude de trier les emballages, les papiers, le verre et les textiles ? Et si vous alliez plus loin en vous initiant au compostage ?

Au-delà de faire un geste pour l'environnement en réduisant vos déchets, vous allez également trouver de nombreux avantages personnels. En effet, qu'il s'agisse de cultiver votre jardin ou de faire pousser vos légumes, le compostage vous permettra de fabriquer naturellement un humus ou une terre riche en nutriments.

Vous pourrez donc enrichir votre terre tout en évitant d'utiliser des produits chimiques agressifs et parfois onéreux. Cette pratique vous permettra, à votre échelle, de faire un geste pour l'environnement et de voir vos plantations en bénéficier.

La Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefranchois encourage cette pratique et propose aux habitants du territoire d'acquérir un composteur à prix réduit : 15€ pour un composteur de 400 litres et 20€ pour un composteur de 600 litres. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la Maison des Services.

Mais alors que faut-il mettre dans son composteur ?
Globalement, tout ce qui vient de la terre elle-même peut être composté. Néanmoins il est important de garder un équilibre entre les déchets qui se décomposent assez rapidement et ceux qui, au contraire, mettent un peu plus de temps. Voici donc les deux catégories de déchets que vous pouvez composter :



→ Déchets humides : fruits, légumes, café, sachets de thé, épluchures, pain rassis, taille de plantes, coquilles d'oeufs...

→ Déchets secs : brindilles, tontes, copeaux, foin, paille, feuilles, fleurs fanées...

Pour optimiser votre compostage et consulter toutes les informations utiles, rendez-vous : https://www.trifyl.fr/composter-et-jardiner-au-naturel

BUDGET 2022

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A ADOPTÉ, LORS DE SA SÉANCE DU JEUDI 7 AVRIL DERNIER, LES BUDGETS PRIMITIFS POUR L'ANNÉE 2022.

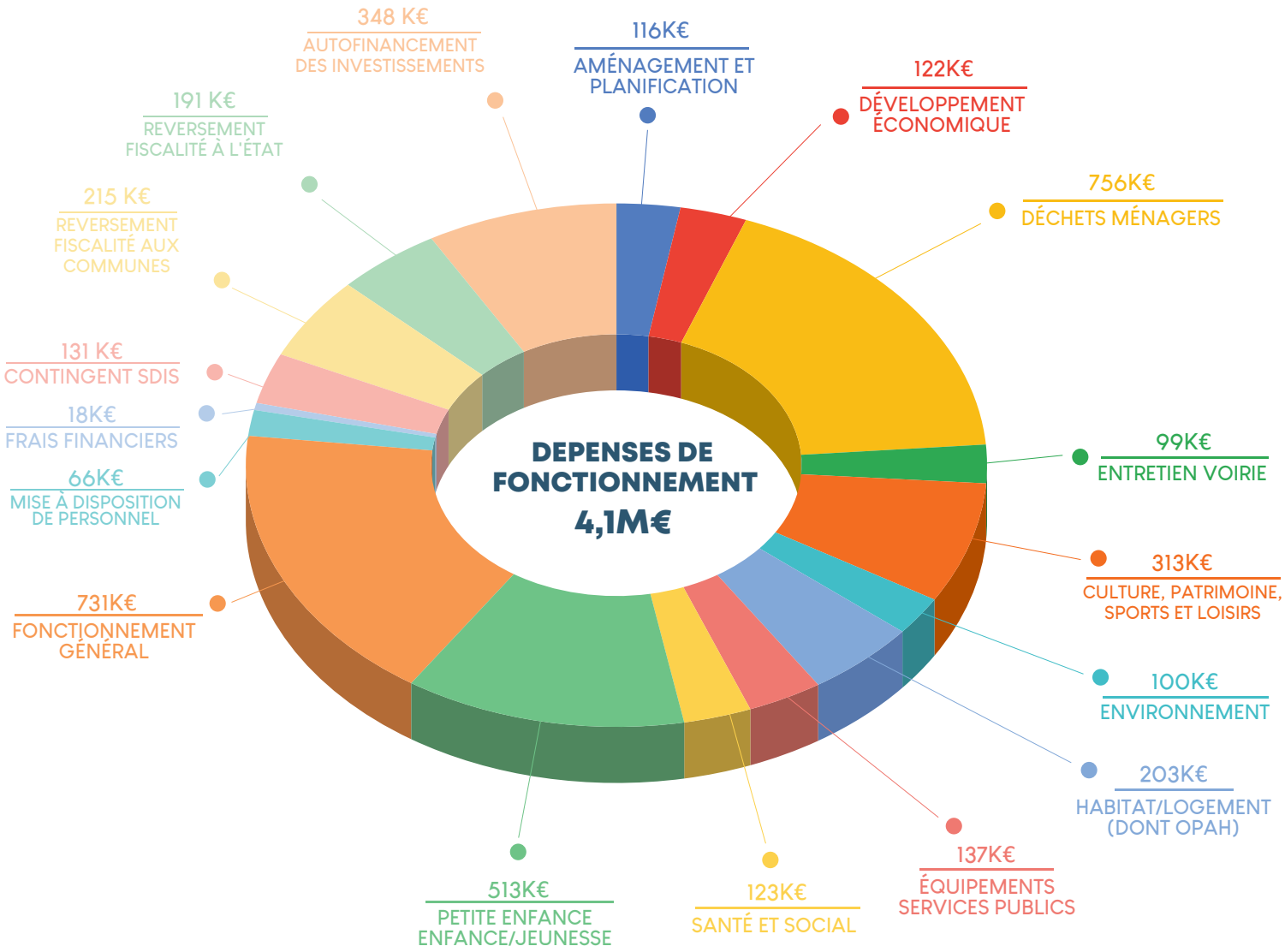
UNE MAITRISE DIFFICILE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses prévisionnelles du budget 2022 sont en augmentation, malgré les efforts de gestion réalisés. En effet, ces dépenses sont lourdement impactées par la **hausse significative du coût de l'énergie,** du traitement des déchets ménagers et par le développement continu des services proposés par la Communauté de communes.

EVOLUTION DE LA FISCALITE

Afin de **pallier à l'augmentation du coût de la collecte et du traitement des déchets,** une hausse des taux de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) a été adoptée, comme en 2021. Cette hausse est toutefois plus limitée (+ 3,2%) compte tenu de la recherche constante d'optimisation des coûts sur le volet de la collecte assurée directement par la Communauté de communes. En revanche, la CCMAV n'a aucune maîtrise sur l'évolution importante et continue de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) qui est répercutée par le syndicat départemental de traitement Trifyl dans le tarif du traitement des déchets collectés.

S'agissant de la fiscalité générale, la marge de manoeuvre de la CCMAV est très limitée du fait de la **suppression de la taxe d'habitation et du blocage du taux de la fiscalité appliquée auprès des entreprises** depuis plusieurs années. Une hausse limitée des taxes foncières (+2%) a été approuvée afin de dégager un produit supplémentaire, toutefois insuffisant pour compenser l'augmentation importante des coûts de l'énergie.

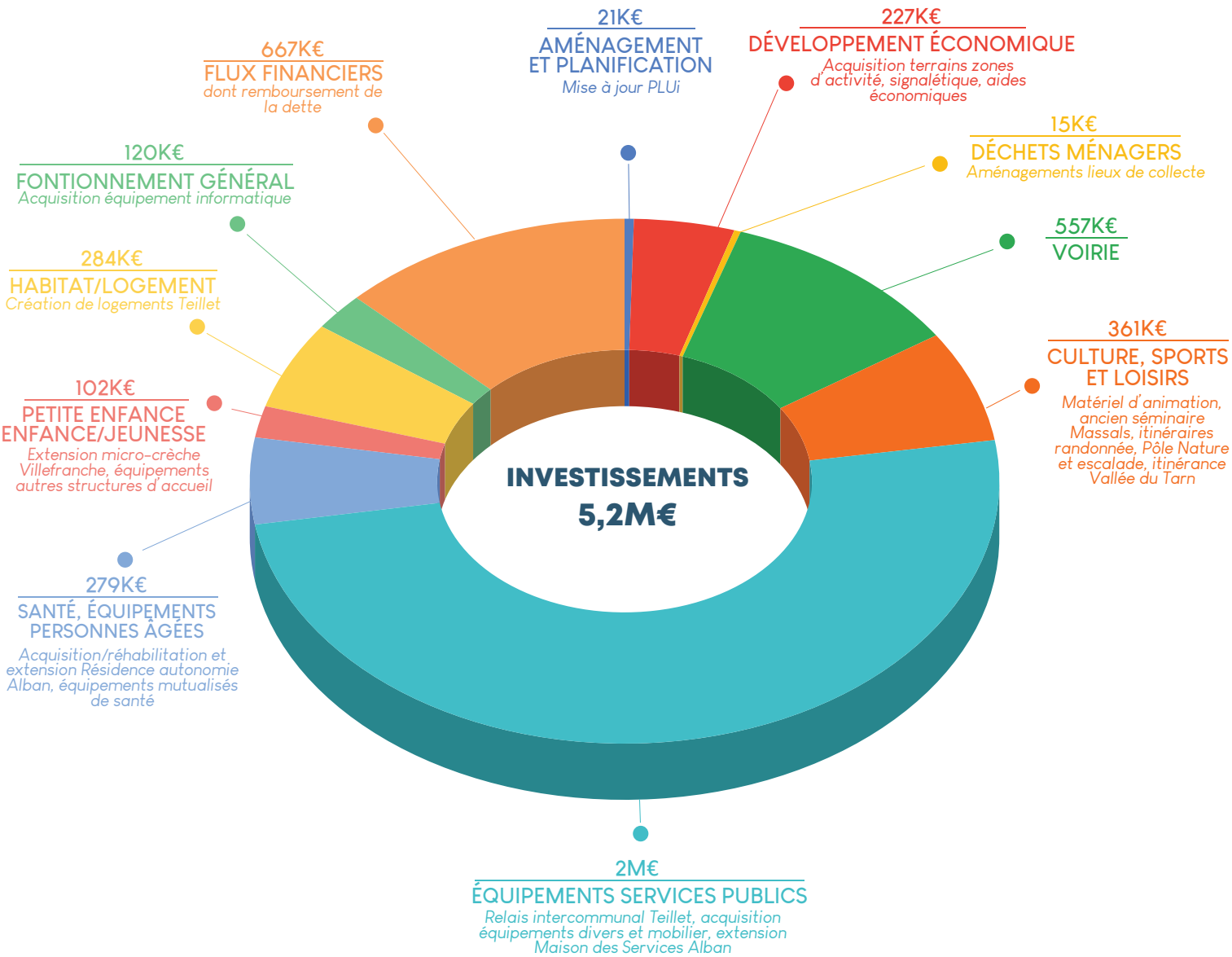


LA COMMUNAUTE DE COMMUNES INVESTIT

Dans un contexte économique incertain, la CCMAV continue d'investir pour renforcer l'attractivité du territoire et la qualité de vie de ses habitants.

Les projets d'investissement inscrits dans le budget 2022 sont rendus possibles grâce aux subventions accordées par nos différents partenaires que sont notamment l'Europe, l'Etat, la Région et le Département.

Le graphique ci-après illustre les secteurs d'activité sur lesquels portent ces projets d'investissement :



Au-delà du budget principal, le Conseil communautaire a également approuvé les budgets annexes de la CCMAV, sans évolution significative par rapport aux budgets 2021 :

- Micro-crèche de Villefranche d'Albigeois
- Assainissement non-collectif
- Transport à la demande
- Zone d'activité de Villefranche d'Albigeois
- Zone d'Activité d'Alban
- Zone d'Activité de Carmenel

VIVRE SUR LE TERRITOIRE N°18



Monts d'Alban et Villefranchois

Communauté de Communes